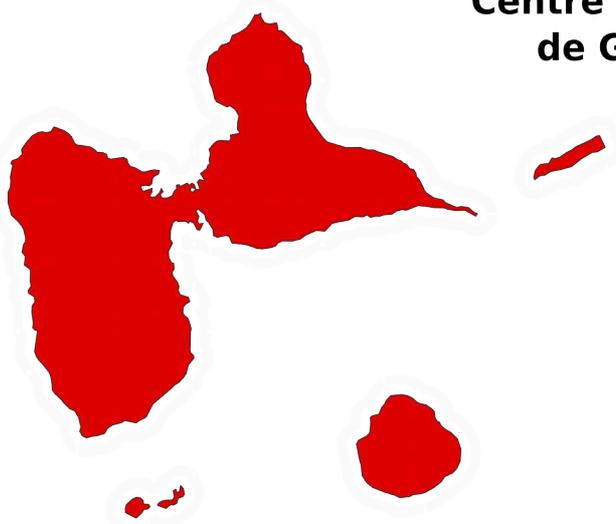




Centre Météorologique
de GUADELOUPE



Fortes pluies et orages :



Bulletin de Suivi de Vigilance n°19 pour la Guadeloupe
Episode n°29-GD
Rappel des Dangers :
Fortes pluies et orages niveau ROUGE

Emis le : dimanche 22 octobre 2023 à 09h33 légales (soit 13:33 UTC)

Par : Centre Météorologique de Guadeloupe

Date et heure du prochain bulletin : Dimanche 22/10/2023 à 12 heures légales.

Début d'évènement : en cours.

Fin d'évènement estimée : aujourd'hui dimanche 22/10/23 à 17 heures au plus tôt.

Situation actuelle

Tammy est un ouragan de catégorie 1

à 08h00 L'ouragan est à 300km au nord-nord-ouest de nos côtes et poursuit sa trajectoire vers le nord-nord-ouest.

Notre archipel est surtout concerné par les bandes spiralées à l'arrière du système qui sont nombreuses

Prévisions

Fortes pluies et orages

De fortes averses traversent en ce moment l'ensemble de l'Archipel et les dépendances. Les averses et pluies sont très fréquentes, très orageuses et durables. Elles peuvent donner beaucoup d'eau en peu de temps. **Elles resteront intenses sur tout le sud Basse terre durant toute la matinée.** Ces pluies seront en diminution cet après-midi avant de reprendre en cours de nuit prochaine

Les cumuls attendus sur l'épisode sont de l'ordre de **250 à 350** millimètres (voire plus) (1mm = 1

litre par mètre carré)

Données observées

A l'arrière de l'ouragan Tammy, des bandes spiralées se sont développées.

Nous avons enregistré dans les pluviomètres de notre réseau durant les trois dernières heures des cumuls de pluie de :

98 mm à Vieux-Habitants

93 mm à Baillif

78 mm au Gosier

70 mm à Sainte-Anne

64 mm à Gourbeyre

61 mm à St Claude Matouba

59 mm à Pointe-Noire

Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :

VIGILANCE ROUGE FORTES PLUIES/ORAGES : UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE!

Évitez tout déplacement et restez chez vous.

N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas.

Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement :

- Obtempérez aux injonctions des sauveteurs ou des autorités municipales y compris pour des évacuations,
- En cas de risque de glissement de terrain, évacuez votre domicile en sécurité,
- En cas d'orage violent, bannissez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques et ne vous abritez pas dans une zone boisée, ni près de poteaux, pylônes, ni sous un arbre isolé.

Si vous devez vous déplacer impérativement :

- signalez votre départ et votre destination à des proches et soyez très prudents,
- respectez les déviations et interdictions mises en place,
- ne vous engagez, sous aucun prétexte, à pied ou en voiture, sur une voie immergée, et ne tentez pas de franchir des gués ou zones inondées même partiellement.

Près du rivage :

- si vous habitez en bord de mer, protégez vos biens face à la montée des eaux possibles,
 - si nécessaire, évacuez votre habitation et mettez vous à l'abri à l'intérieur des terres.
-